

régnait en proportions à peu près partagées à Beverley Hills—joie parce que les Canadiens avaient acheté le F-5 en un si grand nombre et ébahissement quant à l'avantage que nous en retirerions.

Nous allons laisser le ministre et le ministre associé y réfléchir. D'autres témoignages ont été déposés cet après-midi au sujet de cet appareil. Le ministre pourrait-il nous dire lundi si le ministère de la Défense du Canada est devenu une boutique de regrattier où les États-Unis expédient leur matériel désuet mais coûteux.

**M. Winch:** J'ai dit parc à ferraille et non boutique de regrattier.

**L'hon. M. Churchill:** J'employais une expression plus polie.

Ce matin l'honorable député de Calgary-Nord a parlé de la situation précaire dans laquelle se trouve le ministre lorsqu'il parle de la démoralisation du personnel, de la perte de main-d'œuvre, de pénurie de matériel, de désorganisation dans les lignes de communication de la nouvelle organisation, de l'inefficacité du programme naval, de l'erreur monumentale à l'endroit du F-5 et de l'erreur semblable au sujet du simulateur que le ministère de la Défense nationale a apparemment commandé par l'intermédiaire du ministère de la Production de défense. Ils se livrent une guerre interne pour savoir qui des deux a pris cette décision, quand et pourquoi.

**M. Winch:** Est-il exact qu'il n'a jamais été commandé?

**L'hon. M. Churchill:** Le ministre voudra peut-être nous donner des explications à ce sujet quand il aura la chance de placer un mot. Mais avec tous les groupes d'étude qui sont à l'œuvre, avec toutes les règles à calculer et les ordinateurs électroniques dont dispose le ministère, on pourrait s'attendre qu'il n'y ait pas d'erreur, au moins. Chaque fois qu'un problème surgit, le ministre ou le ministre associé lance: «Organisons un groupe d'étude». Je voudrais qu'on dépose un document où figurerait le nombre de groupes d'étude formés depuis trois ans dans le ministère. Je me demande si les officiers, les sous-officiers et les simples soldats ont fait autre chose, sauf de participer à des groupes d'étude ou à des «séminaires». Je me demande s'ils font parfois de l'entraînement. Ils doivent être physiquement inaptes s'ils sont toujours assis et s'ils étudient tout le temps. Apparemment, nul groupe d'étude ne s'est occupé du simulateur, c'est pourquoi tout a été gâché de ce côté-là.

Il y a deux ans, lorsque le ministre entamait le remaniement de son ministère, il a pris les dispositions voulues pour obtenir un

commandement unique, ou suprême, comme nous l'avions appelé, qui dirigerait les opérations avec un conseil consultatif; j'ai signalé à son attention les difficultés qu'il aurait à envisager. Sauf erreur, le ministre s'est institué commandant en chef des forces canadiennes. Si mes renseignements sont exacts, et je les crois tels, car ils me parviennent d'une source sûre, le ministre prend sur lui la responsabilité de mettre à la retraite des officiers très haut gradés contre l'avis d'autres officiers haut gradés, afin de procurer de l'avancement à certains contre l'avis ou sans l'avis de ses conseillers, et de façon générale, il se comporte comme un commandant en chef.

Quel rôle joue alors le chef de l'état-major? Le 6 juillet 1964, j'ai signalé la difficulté qui pourrait survenir dans de telles circonstances:

Si le commandant suprême reste inébranlable, que fera le ministre? Ou bien il deviendra un simple satellite du commandant suprême, et devra accepter sa parole en tout. Ou bien, si le ministre impose sa volonté au commandant suprême et essaie de lui faire prendre des mesures contraaires à son expérience militaire, le commandant suprême deviendra le simple instrument, le fonceur du ministre, ou bien il démissionnera, ce qui risquera de bouleverser tout ce régime.

● (4.00 p.m.)

En sommes-nous au stade d'un conflit d'intérêts entre le chef de l'état-major et le ministre de la Défense nationale? Que va-t-il se passer? C'est une des failles de l'organisation actuelle que le ministre a mise sur pied, et ces failles commencent à se manifester. Qui, de ces deux hommes, est la marionnette et qui est le montreur?

Je remarque en passant que le ministre n'a fait aucun rapport à l'égard des conférences de l'OTAN qui se sont tenues ces deux dernières années. Comme l'a demandé l'honorable député de Greenwood, quels engagements ont été pris à la dernière conférence de l'OTAN, et à quoi nous sommes-nous engagés pour les années qui vont suivre? Le ministre devrait faire un rapport à ce sujet.

Avant de terminer, et s'il me reste du temps, j'aimerais parler de la brigade en poste en Europe et de sa mobilité. Quand le ministre était de ce côté-ci, dans l'opposition, il aimait parler de la mobilité de cette brigade en Europe. J'en avais moi-même parlé avant lui, il y a bien des années, lorsque nous étions dans l'opposition. Qu'a-t-il fait à ce sujet? La seule mobilité qu'il semble avoir donnée à cette brigade depuis les trois années qu'il détient son portefeuille concerne la mise en service de véhicules blindés de transport. J'ai soulevé la question des véhicules de ce genre en 1951 à mon arrivée à la Chambre. On a